

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

6 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	De Valkeneer Christian-Paul ; Francis Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'examen sera écrit ou oral selon le nombre d'étudiants. Dans l'hypothèse d'un examen écrit, il s'agira d'un examen à questions ouvertes.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral
Contenu	Nous assistons depuis quelques décennies à une mutation profonde des stratégies de sécurité, que ce soit à travers de nouvelles législations, l'émergence de nouveaux acteurs ou, encore, à travers la mobilisation et la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication (vidéosurveillance, bases de données numériques, analyses algorithmiques, etc.). Afin de rendre compte de cette mutation, de sa complexité et de ses enjeux (juridiques et sociocriminologiques), le cours proposera un enseignement essentiellement théorique qui abordera l'objet « sécurité » selon deux axes : <ul style="list-style-type: none"> • à travers sa construction juridique : le droit en matière de sécurité et son développement de plus en plus autonome par rapport au droit pénal ; • à travers une approche qui mobilisera les concepts et théories sociocriminologiques susceptibles de nous éclairer sur les processus en cours.
Ressources en ligne	Un portefeuille de textes et des fichiers PowerPoint relatifs à chaque séance seront mis en ligne sur le site <i>Moodle</i> .
Autres infos	Le cours offrira les compétences juridiques et théoriques aux étudiants qui souhaiteront suivre le cours d' « Approche interdisciplinaire de la sécurité » (LCRIM2308), lequel aborde les questions de sécurité de manière concrète à travers des études de cas.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Force majeure

Méthodes d'enseignement	La méthode d'enseignement de ce cours, initialement en comodal, est passée à partir du 27/10/20 en full distanciel.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En cas de force majeure, l'examen se fera en distanciel via l'application TEAMS. L'étudiant-e sera contacté-e par les enseignants sur base de l'horaire de passage établi par le secrétariat de criminologie. Trois questions seront tirées au hasard par les enseignants. Deux questions porteront sur la partie du cours dispensée par V. Francis et une question sur celle dispensée par Ch. De Valkeneer.

L'étudiant-e n'aura pas de temps de préparation.
L'examen dura environ 15 min (5 min par question).

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LECRI1504	